

Guide de rentrée 2017-2018

Ville de Blain



Chers parents et enfants,

Les vacances se terminent et la reprise c'est pour aujourd'hui !

Pour certains ce sera le premier jour d'école, pour d'autres la découverte d'une nouvelle école et peut être les deux ! Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce document quelques petits changements sont mis en place à partir de la rentrée. Ils ont été établis en collaboration avec les écoles et les services municipaux afin que tout se passe au mieux. Je compte sur vous parents pour respecter au maximum les consignes. Ces recommandations et consignes sont nécessaires pour bien accueillir les enfants et garantir leur sécurité.

Je tiens à remercier tous les agents, directeurs, enseignants pour le travail accompli pour que cette rentrée soit un succès.

Bonne rentrée à vous toutes et tous...

Nathalie Guihot
*Adjointe au Maire en charge de l'Éducation,
de l'Enfance et de la Formation.*

✓ **Accueil des écoles : un service pour les familles**

L'agent d'Accueil des Ecoles Publiques de Blain, Nicole BESNARD, est installée au Groupe Scolaire Anatole France dans le bureau à proximité du portail principal.

L'agent d'Accueil est à votre disposition pour :

- Enregistrer l'absence d'un élève, quelle que soit son école et transmettre l'information aux directeurs, au restaurant et à l'accueil périscolaire
- Enregistrer votre réservation et/ou votre annulation de repas et d'accueil périscolaire
- Accueillir les élèves qui utilisent les services d'un taxi pour des rendez-vous extérieurs et les accompagner vers les chauffeurs
- Mettre à jour votre fiche famille ou vos fiches enfants (dossier d'inscription)
- Ouvrir le portail si vous avez rendez-vous

L'agent d'Accueil peut se déplacer dans toute l'école, aussi nous vous remercions de bien vouloir laisser un message sur le répondeur ou utiliser la boîte aux lettres pour transmettre vos documents.

◆ **Absence d'un élève :**

Pour signaler l'absence de votre enfant à l'agent d'Accueil des Ecoles, vous devez contacter **le 02 40 79 00 80 et taper le 1 sur votre téléphone.**

Vous pouvez laisser un message pour signaler l'absence de l'élève en indiquant :

- Son nom et prénom
- Son école
- Sa classe
- Le motif de l'absence

◆ Inscription : Un dossier Unique pour tous les services

Le dossier d'inscription est OBLIGATOIRE pour participer aux services restauration, périscolaire et accueil de loisirs. Il doit être mis à jour tous les ans auprès de l'Accueil des écoles. Le dossier comprend :

- Une Fiche Famille,
- Une Fiche individuelle Enfant (une par enfant).

En cas de séparation, si vous souhaitez une facturation séparée, chaque parent doit compléter un dossier d'inscription « Famille » et une fiche « Enfant individuelle ».

◆ Réserver l'Accueil périscolaire ou la Restauration scolaire

Quand le dossier d'inscription est créé ou mis à jour, **vous devez compléter les fiches de réservation des services souhaités.**

L'ensemble des documents sont disponibles en téléchargement sur le site de la ville de BLAIN www.ville-blain.fr ou à retirer et à déposer à l'**Accueil des écoles au Groupe Scolaire Anatole France** (si le bureau est fermé merci d'utiliser la boîte aux lettres) ou à l'**Accueil périscolaire de l'école Andrée Chedid**.

Les enfants peuvent fréquenter l'Accueil Périscolaire à partir de l'âge de 3 ans.

◆ Annuler l'Accueil périscolaire ou la Restauration scolaire

En cas d'absence d'un enfant, les parents devront modifier leur réservation le plus tôt possible **et jusqu'à 9h le jour même**. Les repas sont commandés à 9h après cette échéance, un repas commandé sera facturé même en cas d'absence justifiée de l'enfant.

- ✓ **Standard téléphonique des écoles : un numéro unique**

02 40 79 00 80

« Bonjour, vous êtes en relation avec le standard téléphonique des écoles publiques de Blain. »

« Pour signaler l'absence d'un élève ou réserver la restauration ou l'accueil périscolaire

TAPER 1 »

« Pour contacter les services du **Groupe Scolaire Anatole France**

TAPER 2 »

« Pour contacter les services de **l'école Primaire Andrée Chedid**

TAPER 3 »

Pour chaque école vous aurez la possibilité de joindre le directeur ou le périscolaire. Les directeurs des écoles enseignent certains jours, aussi nous vous remercions de bien vouloir laisser un message sur leur répondeur avec vos coordonnées afin qu'ils puissent vous recontacter ultérieurement.

L'accueil de la mairie ne peut pas vous renseigner sur les questions qui concernent les enseignants ou les directeurs d'écoles.

- ✓ **Restauration scolaire : menus spécifiques et PAI**

Les parents dont l'enfant bénéficie d'un menu spécifique à la restauration scolaire doivent compléter une fiche « Menu spécifique » disponible à l'Accueil des Ecoles à Anatole France ou à l'Accueil Périscolaire ou en téléchargement sur le site de la ville dans la partie restauration collective.

La fiche est à retourner le plus rapidement possible aux mêmes endroits ou par mail à restauration@ville-blain.fr.

Sans fiche « menu spécifique », les repas spécifiques ne seront pas maintenus.

- ✓ **Les écoles sont sous la responsabilité de l'Académie de Nantes**

Nom de l'école	Direction	Adresse	Courriel	Téléphone
Maternelle Anatole France	Sylvie POUPART	15, rue Anatole France	ce.0440462n@ac-nantes.fr	02 40 79 00 80
Elémentaire Anatole France	Véronique PERSAN	15, rue Anatole France	ce.0440461m@ac-nantes.fr	
Primaire Andrée Chedid	Patrick DURAND	1, rue des Meules	ce.0442848g@ac-nantes.fr	

- ✓ **Les services pour toutes les écoles sont sous la responsabilité de la Ville de Blain**

Service	Responsable	Réservation	Courriel	Téléphone
Périscolaire maternel	Quentin DE PERETTI	Nicole BESNARD	periscolaire@ville-blain.fr	02 40 79 00 80
Périscolaire élémentaire	Anaïs DENIAUD			<i>En cas d'urgence : 06.84.42.30.42</i>
Restauration scolaire	Nicolas FOREST		restauration@ville-blain.fr	02 40 79 00 80



✓ Les horaires des écoles : des horaires communs

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Périscolaire	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Accueil	Enseignement	Périscolaire
7:30-8:45	8:45 -	8:55 -	11:55 -	13:45 -	13:55 -	16:10 -
	8:55	11:55	13:45	13:55	16:10	18:30

Le mercredi

Périscolaire	Accueil	Enseignement	Périscolaire
7:30 -	8:45 -	8:55 -	11:55 -
8:45	8:55	11:55	12 :30

◆ Fermeture des portails des écoles

Fermeture	8h55 – 12h05 – 16h30
------------------	----------------------

Attention : les horaires concernent toutes les écoles y compris la maternelle Anatole France

En dehors des horaires, vous devrez sonner au portail et un agent ou un enseignant vous ouvrira.



✓ L'Accueil de Loisirs du mercredi

Seules les familles disposant d'un dossier d'inscription (Fiche Famille et Fiche Individuelle Enfant) complet et à jour peuvent réserver l'Accueil de Loisirs. Il s'agit d'un dossier unique pour tous les services (périscolaire, restauration et Accueil de loisirs).

Afin d'organiser l'encadrement des enfants, les réservations ou désinscriptions doivent se faire au plus tard 8 jours avant la venue de l'enfant.

Les réservations se font dans la limite des places disponibles. En cas d'indisponibilité, une réponse vous sera donnée dans le meilleur délai après réception de votre réservation. **Compléter la fiche de réservation du mercredi disponible en téléchargement sur le site de la ville ou à l'accueil de Loisirs**

Contact : 02.40.79.98.12 les jours d'ouvertures, sinon 07.84.29.10.10 ou par mail accueildeloisirs@ville-blain.fr

✓ Tarifs 2017 des services

La ville de Blain a mis en œuvre une tarification personnalisée et adaptée aux revenus pour l'accueil de Loisirs et l'accueil périscolaire. Ce mode de tarification consiste à appliquer directement un pourcentage sur le quotient familial, c'est à dire sur les ressources mensuelles de la famille en tenant compte de sa composition. Pensez à actualiser votre QF CAF régulièrement auprès de l'accueil des écoles. Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal.

Accueil périscolaire	Tarifs 2017
¼ d'heure d'accueil	QF x 0,056%
Tarif minimum	0.10€
Tarif maximum	0.75€
Majoration non allocataire CAF ou MSA	0.130€

Restaurant scolaire	Tarifs 2017
Tarif régulier de repas	3,39€
Tarif dégressif 3 ^{ème} enfant	2,92€
Panier repas (PAI)	1,09€

Accueils de Loisirs	1/4h Péricentre	Demi-journée sans repas	Journée avec repas
Tarif personnalisé	QF x 0.056 /100	QF x 0.63 /100	QF x 1.26 /100
Tarif plancher CCRB	0.25€	2€	4€
Tarif plancher Hors CCRB	0.25€	7€	14€
Tarif plafond CCRB	0.60€	8,13€	16,25€
Tarif plafond Hors CCRB	0.60€	8,73€	17,45€
Tarif repas	-	2€	-

✓ La facturation des services

Une facture reprenant l'ensemble des présences est adressée mensuellement aux familles le mois suivant. Les factures sont communes avec celles du restaurant scolaire et des accueils périscolaires pour les élèves des écoles publiques de Blain.

Pour simplifier vos démarches, la commune vous recommande le paiement par prélèvement automatique. Le paiement par prélèvement requiert un MANDAT SEPA à retourner complété avec le dossier d'inscription de l'enfant. La date du prélèvement est la suivante : à partir du 15 du mois.

Le règlement des activités périscolaires peut se faire également par chèque (libellés à l'ordre du Trésor Public), espèces, carte bleue et chèque CESU auprès du Trésor Public de Blain.

